99_DE-069-200072486-20220203-2022_28-DE



SYMALIM SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE I'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL SEANCE DU 03 FEVRIER 2022

N°: 2022-28

OBJET: Mandat n° 2251- Amélioration d'espaces et de voiries pour l'accueil des nouvelles lignes

de transports en commun

Date de la convocation : Jeudi 27 janvier 2022

Secrétaire de Séance : M. GAITET

L'an deux mille vingt-deux, le trois du mois de février, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au Palais du Travail – 9 Place Lazare Goujon 69100 Villeurbanne (salle des conférences)

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent·e·s	: 15	en droits de vote	: 53.5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs	: 6	en droits de vote	: 19
	Votant·e·s	: 21	en droits de vote	: 72.5

Liste des présent·e·s :

nombre de votes /délégué·e

METROPOLE DE LYON	M. Athanaze	5
	M. Benzeghiba	5
	MME CREUZE	5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOUSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5 + 1.5
	M. RAY	5 + 5.5
	Mme Reveyrand	5+5
	M. Selles	5
	M. VIEIRA	5 + 5 + 1
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4+1
ССМР	M. GIRARD	1,5
	Mme Terrier	1,5
LYON	M. Chapuis	5,5
	Мме Томіс	5,5

REÇU EN PREFECTURE le 14/02/2022

Application agréée E-legalite.com

VILLEURBANNE	M. Brissard	99_DE-069-200072486-20220203-2022
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	Mme Fautra	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
Meyzieu	M. Quiniou	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	<u>2</u>
Miribel	M. LADOUCE	2
Beynost	M. Mancini	<u>1</u>
Jons	Mme Le Gren	<u>1</u>
Neyron	M. Briere	1
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
Saint-Maurice-de-Beynost	M. GOUBET	1
THIL	Mme Pommaz	1

Ont donné pouvoir-:

Mme Creuze à M. Vieira
M. Benzeghiba à Mme Reveyrand
M. Goubet à M. Gaitet
Mme Le Gren à M. Vieira
Mme Terrier à M. Quiniou
M. Chapuis à M. Ray

Monsieur le 1^{er} Vice-Président expose,

L'opération prévue dans ce mandat de maitrise d'ouvrage déléguée à la SPL Ségapal concerne l'amélioration d'espaces et de voiries pour l'accueil des nouvelles lignes de transports en commun.

Les travaux prévus consistent à accompagner l'arrivée des quatre nouvelles lignes de transports en commun desservant le Grand Parc à compter de la saison 2022.

Il s'agit principalement de supprimer le stationnement latéral sur l'allée du Fontanil ainsi qu'aux Sablettes (mise en place de lisses en bois) mais aussi de réaliser de petits aménagements pour améliorer l'accueil des usagers : aménagement des arrêts, de cheminements piétons, fourniture et pose de jalonnement, etc.

L'enveloppe financière prévisionnelle est de 100 000 € TTC.

Vu l'exposé du 1^{er} Vice-Président, Et après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Comité Syndical:

- APPROUVE le mandat n°2251 « Amélioration d'espaces et de voiries pour l'accueil des nouvelles lignes de transports en commun » d'un montant de 100 000 € TTC ;
- AUTORISE madame la Présidente à signer la convention de mandat telle qu'annexée ;
- DIT que cette dépense sera imputée au Budget principal du Symalim section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

REÇU EN PREFECTURE le 14/02/2022 Application agréée E-legalite.com 99_DE-069-200072486-20220203-2022_28-DE

La Présidente Catherine CREUZE

le se se